

POSTULAT pour l'élaboration d'une Stratégie communale de sécurité 2026–2031 et de son plan d'action pluriannuel

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La sécurité des personnes et des biens constitue l'une des missions fondamentales des autorités publiques et l'une des attentes premières de nos concitoyens.

Depuis de nombreux mois, les préoccupations liées aux cambriolages, tentatives d'effraction, incivilités et autres atteintes à la sécurité se sont multipliées à Commugny comme dans l'ensemble de Terre Sainte. Elles ont donné lieu à plusieurs articles de presse, à une pétition, à des séances publiques d'information ainsi qu'à la création d'un groupe citoyen de vigilance réunissant aujourd'hui plus de 600 habitants.

Le présent postulat n'a pas pour objet d'ouvrir un débat sur les statistiques de la criminalité. Celles-ci constituent des indicateurs utiles, mais elles ne sauraient, à elles seules, refléter l'ensemble des enjeux de sécurité auxquels notre commune est confrontée, ni répondre aux préoccupations exprimées par une partie de la population.

La question centrale est ailleurs :

Quelle est la vision de la Municipalité pour renforcer durablement la sécurité des personnes, protéger les biens, prévenir les risques et améliorer le sentiment de sécurité des habitantes et des habitants de Commugny ?

La sécurité est une politique publique à part entière. Elle ne repose pas uniquement sur l'action des forces de l'ordre. Elle implique également la prévention, la protection des infrastructures communales, l'aménagement des espaces publics, l'éclairage, la vidéoprotection lorsque celle-ci est pertinente, la cybersécurité, la gestion des risques, la préparation aux situations de crise, la coordination avec les partenaires régionaux et cantonaux ainsi qu'une communication régulière, transparente et proactive avec la population.

Or, il est aujourd'hui difficile, tant pour le Conseil communal que pour les citoyens, d'identifier clairement la stratégie poursuivie par la Municipalité, les objectifs qu'elle s'est fixés, les priorités retenues, les moyens engagés, les actions planifiées ou encore les résultats attendus.

Par ailleurs, les travaux de la Commission Police et Sécurité de Terre Sainte demeurent peu visibles pour les élus comme pour la population, alors même qu'elle joue un rôle important de coordination régionale. Plusieurs interventions publiques ont d'ailleurs mis en évidence la nécessité d'améliorer l'information et la communication autour des actions entreprises en matière de sécurité.

À l'instar d'autres politiques publiques communales, la sécurité mérite de s'inscrire dans une démarche stratégique, avec des objectifs clairement définis, un plan d'action, des moyens identifiés, un calendrier de réalisation et un suivi régulier des résultats.

Une telle démarche permettrait notamment :

- d'identifier les principaux enjeux sécuritaires propres à Commugny ;
- de fixer des priorités claires pour la législature ;
- de coordonner les actions des différents partenaires ;
- de planifier les investissements nécessaires ;
- de renforcer la prévention et la résilience de la commune ;
- d'améliorer la transparence et l'information du Conseil communal ainsi que de la population ;
- d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Une stratégie formalisée constituerait également un véritable outil de gouvernance et de pilotage, permettant au Conseil communal d'exercer pleinement son rôle de haute surveillance de l'action municipale.

En conséquence, le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'élaborer une Stratégie communale de sécurité 2026–2031, accompagnée d'un plan d'action pluriannuel, comprenant notamment :

- une vision stratégique et les objectifs poursuivis pour la législature ;
- un diagnostic des principaux enjeux de sécurité et des risques propres à la commune ;
- un plan d'action à court, moyen et long terme précisant, pour chaque mesure, les objectifs poursuivis, les responsabilités, les ressources nécessaires, les échéances et les indicateurs permettant d'en mesurer l'efficacité ;
- les modalités de collaboration avec la Police cantonale, la Commission Police et Sécurité de Terre Sainte, les autres communes et les partenaires institutionnels concernés ;
- une stratégie de communication visant à informer régulièrement le Conseil communal et la population des actions entreprises, des évolutions de la situation sécuritaire et des résultats obtenus.

Cette stratégie pourrait adopter une approche globale de la sécurité publique en intégrant notamment :

- la prévention de la criminalité et des incivilités ;
- la protection des personnes et des biens ;
- la sécurité des infrastructures communales ;
- la cybersécurité ;
- la gestion des risques majeurs ;
- la préparation aux situations de crise ;
- le renforcement de la résilience de la commune face aux défis futurs.

Afin de favoriser son appropriation par l'ensemble des autorités communales, la Municipalité est également invitée à élaborer cette stratégie dans une démarche ouverte et participative, en associant les commissions compétentes du Conseil communal ainsi que les principaux partenaires concernés. Une présentation de ses grandes orientations au Conseil communal avant son adoption définitive permettrait d'enrichir la réflexion et de renforcer l'adhésion autour de cette politique publique.

Enfin, afin que cette stratégie demeure un véritable outil de pilotage et non un simple document de référence, elle devrait être conçue comme un **document vivant**, faisant l'objet d'un **rapport annuel de suivi** présenté au Conseil communal. Ce rapport pourrait notamment rendre compte :

- de l'état d'avancement des actions prévues ;
- des résultats obtenus au regard des objectifs fixés ;
- des ressources engagées ;
- des éventuelles difficultés rencontrées ;
- des adaptations proposées en fonction de l'évolution des risques et des besoins de la commune.

Conclusion

Le présent postulat ne vise ni à remettre en cause le travail des forces de l'ordre ni à alimenter un débat sur les statistiques de la criminalité. Il invite la Municipalité à définir une vision stratégique de la sécurité et de la

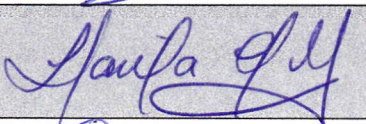
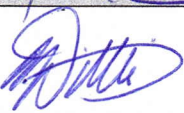
résilience de notre commune, fondée sur l'anticipation, la prévention, la coordination, la transparence et l'amélioration continue.

En élaborant une **Stratégie communale de sécurité 2026-2031**, accompagnée d'un plan d'action pluriannuel et d'un rapport annuel de suivi, la Municipalité se doterait d'un véritable outil de gouvernance permettant de piloter cette politique publique dans la durée. Le Conseil communal disposerait ainsi d'une vision claire des objectifs poursuivis, des moyens engagés et des résultats obtenus, tandis que la population bénéficierait d'une meilleure information sur les actions entreprises pour renforcer durablement sa sécurité.

Au vu de ce qui précède, les soussignés invitent le Conseil communal à renvoyer le présent postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Commugny, le [date]

Les conseillères et conseillers communaux soussignés :

Nom et Prénom	Date	Signature
Serge Vazquez	20.08.2026	
Nicolas Reichmuth	20.08.2026	
Liesel Marzari	21-08-2026	
DITTLI-LEMOING THERESE	21.08.2026	
Walt Eleonore	21.08.2026	